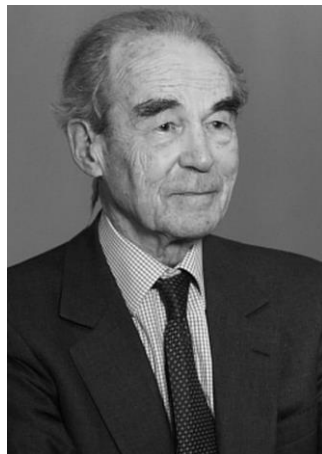


- COMMUNIQUÉ -

Hommage national à Robert Badinter

Le 14 février 2024



A l'occasion de l'hommage national qui lui est rendu, le Conseil supérieur de la magistrature salue la mémoire de Robert Badinter.

Avocat, défenseur emblématique des droits de l'Homme, il restera à jamais dans le paysage juridique et institutionnel français l'infatigable défenseur de l'abolition de la peine de mort qu'il porta en tant que garde des Sceaux à la fin de l'année 1981.

Figure de la vie publique française, il fut ministre de la justice pendant plus de quatre ans et demi et à ce titre vice-président du Conseil supérieur de la magistrature ainsi que la Constitution le prévoyait alors. Président du Conseil constitutionnel pendant neuf années, il aura également été Sénateur des Hauts-de-Seine pendant plus de seize ans, démontrant par son engagement constant la vitalité des institutions de la République au service du bien commun.

Juriste de renom, il enseigna à l'école de droit de la Sorbonne de l'université Paris 1.

Grand humaniste héritier des Lumières, infatigable pourfendeur de l'antisémitisme et du négationnisme, il porta la loi accordant le droit de recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme, s'engagea également résolument en faveur de l'égalité des droits des personnes homosexuelles, du renforcement des droits des victimes ou bien encore du développement des droits des personnes détenues.

Christophe Soulard, Rémy Heitz et les membres du Conseil supérieur de la magistrature s'associent à la peine de sa famille et de ses proches et s'inclinent devant la mémoire de ce modèle d'humanité et de courage.